

# COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*

## **Malgré la récente revalorisation de l'enveloppe PACTE, de nombreux organismes communautaires autonomes de lutte au décrochage restent sous financés**

MONTREAL, le 22 février 2008 - Le Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCQLD) accueille favorablement l'utilisation faite de l'enveloppe additionnelle de 3,2 millions de dollars dont a bénéficié le Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE). Ce programme du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a ainsi procédé à la revalorisation de la subvention récurrente de 16 organismes communautaires autonomes de lutte au décrochage et en a accrédité 13 autres dans 10 régions du Québec. Avec les ententes de services passées dans les 7 régions restantes, c'est 40% environ de l'enveloppe additionnelle de 3.2 millions qui est ainsi alloué à la lutte au décrochage.

Malgré cette avancée, un trop grand nombre d'organismes demeure toujours dans l'impossibilité d'obtenir un financement stable à la mission. Cela précarise les actions qu'ils mènent auprès des jeunes. Le ROCQLD appelle le gouvernement à une reconnaissance plus grande de l'apport de ces organismes et à un effort supplémentaire pour permettre la consolidation du secteur.

Le Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCQLD) a pour mission de favoriser la concertation et les échanges entre les organismes qui travaillent à la problématique du décrochage scolaire, d'assurer leur représentation en tant qu'interlocuteur privilégié auprès des diverses instances publiques et communautaires et de les soutenir dans la consolidation et le développement de leurs activités.

Pour renseignements : Claire d'Hennezel  
Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCQLD)  
Téléphone : 514-387-0716  
Courriel : [info@rocqld.org](mailto:info@rocqld.org)